

Science et Francophonie

PUBLICATION DE LA LISULF, LIGUE INTERNATIONALE DES SCIENTIFIQUES POUR L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

PARLONS FRANÇAIS

ARIANE à Montréal.

Notre projet Phase I s'est réalisé.

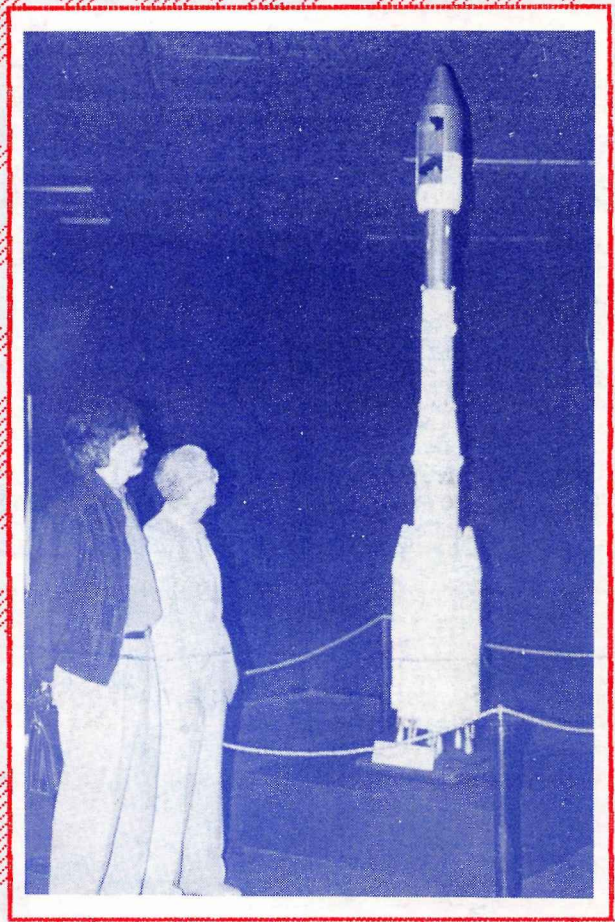
Rivarol et l'Universalité de la Langue française, par Jacques G. Ruelland, philosophe et historien.

Pourquoi je défends les langues, Philippe Danon, de l'Académie de Vaucluse.

Un congrès scientifique entièrement en anglais en France; les lettres de: Alain Decaux, Ministre de la Francophonie, Nicolas Fedoroff, Institut national agronomique de Grignon, Claude Olivieri, Ministère des Affaires étrangères.

Vie: notre 10e anniversaire. La LISULF devient a. s. b. l. en Belgique. Nos Membres corporatifs (suite).

13e biennale de la langue française à Québec la 13e Biennale et la LISULF.



75
150

Affichage libre.
Science et Francophonie
vous signale...

Affichage libre.
Science et Francophonie
vous signale....

Membres corporatifs

de la Ligue internationale des
scientifiques pour l'usage de la
langue française pour 1989.

»»» (Suite du No 26).

Société ALSATEL

Wolfisheim, France

Membre corporatif
de la LISULF
pour 1989

Correspondant:
Philippe Danon

CIRB
Centre
international
de recherche
sur le bilinguisme
Université Laval, Québec

Membre corporatif
de la LISULF
pour 1989

Correspondant:
Lorne Laforge

EIER
École inter-États
de l'équipement
rural

Ouagadougou, Burkina-Faso

Membre corporatif
de la LISULF
pour 1989

Correspondants:
J. de Boissezon, Directeur,
J. Kielwasser, Directeur de la
documentation

SSJBCQ
Société Saint
Jean Baptiste
du Centre du
Québec

Drummondville (Québec)

Membre corporatif
de la LISULF
pour 1989

Correspondant:
René Blanchard

URCA
Université
de Reims
Champagne-
Ardenne

Membre corporatif
de la LISULF
pour 1989

Correspondant:
Claude Séverin, Vice-Président

FFHQ
Fédération
des francophones
hors Québec

Membre corporatif
de la LISULF
pour 1989

Correspondant:
C. Malette

(Suite au No 28)

Science et Francophonie. Périodique qui paraît 4 fois l'an, distribué gratuitement aux membres de la LISULF, Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française, 1200, rue Latour, Saint-Laurent (Québec) H4L 4S4 (514) 747 2308. Publié par PUM sous l'autorité du Conseil d'administration de la LISULF. Les articles signés n'engagent que leurs auteurs. Réd. en chef: P. Demers. Adhésion: envoyez 25 \$ ou communiquez. Frais de publication: 10 \$ par page, gratis pour les membres. Dépôt légal: 3e trimestre 1989 BN Québec, BN Canada, dépôt BN France, Belgique, Genève, Vaud. INSN 0825 9879. Table des matières pour 1988 et pour 1989, Bottin 1989: voyez le No 28.

P. 2, Science et Francophonie No 27, septembre 1989. La LISULF est nécessaire.

Rivarol

et l'Universalité de la Langue française,

Jacques G. Ruelland

Résumé. L'anglais, "lingua franca" des sciences; l'anglais, langue universelle des affaires; le français, langue universelle de la politique; l'esperanto, langue universelle supra-nationale; <1> le dépérissement des langues et des cultures nationales; la domination mondiale; la trahison de l'Institut Pasteur; autant de thèmes de réflexion évoqués sur la base du texte célèbre de Rivarol. L'auteur est un philosophe ayant à son crédit plusieurs livres sur les journalistes et écrivains d'avant-garde du Bas-Canada à la fin du 18ème siècle. Rédaction. Ms reçu le 12 octobre 1989.

Introduction.

En 1784, Antoine Rivaroli, dit le comte de Rivarol (1753 - 1801), publiait son Discours sur l'universalité de la langue française, qui lui avait valu, la même année, le prix de l'Académie de Berlin <2>.

Plus de deux cents ans après cette publication, certains arguments de l'auteur nous semblent encore d'actualité et propres à nous éclairer sur ce sentiment de fierté que nous éprouvons en parlant français.

N. b.. Les textes encadrés sont des extraits de Rivarol.

L'universalité: un projet séculaire.

Le temps semble être venu de dire "le monde français", comme autrefois "le monde romain", et la philosophie, lasse de voir les hommes toujours divisés par les intérêts divers de la politique, se réjouit maintenant de les voir, d'un bout de la terre à l'autre, se former en république sous la domination d'une même langue. <3>

Peut-être penserons-nous que le rêve de la domination d'une langue sur une autre est maintenant désuet. Il faut alors se rappeler que les premières esquisses d'une langue synthétique et universelle, susceptible de servir d'outil idéal de communication entre les divers peuples, remontent au moins au 17e siècle, alors que deux auteurs proposèrent des projets qui, quoiqu'ils eurent des suites, ne connurent guère de succès.

Alors que la grammaire de Port-Royal cherchait à dégager des diverses langues leur structure commune, d'autres penseurs de la même époque songeaient à une synthèse artificielle. Les plus célèbres de ces hommes sont l'évêque anglican John Wilkins (1614 - 1672) et le philosophe allemand Gottfried Wilhelm Leibniz (1646 - 1716).

Wilkins, beau-frère de Cromwell, mathématicien et philosophe, publia en 1668; sous les auspices de la *Royal Society*, un épais volume intitulé *An Essay on the Real Character and a Philosophical Language*. Le "caractère réel" dont parle Wilkins est une sorte d'écriture idéographique, construite uniquement sur des principes rationnels et, pour cette raison, maximale synthétique. Il introduisit 40 nouveaux caractères, représentant, à son avis, les principaux champs de l'expérience humaine. Chacun de ceux-ci est

divisé en genres (en général, 6) et en espèces (en général, 10). Avec un tel système: 40 signes principaux, plus les modifications possibles, on est capable de distinguer $40 \times 6 \times 10 = 2\ 400$ différents concepts. Les principaux symboles et leurs modifications représentent ce qu'il appelle "les principaux mots" (noms, verbes, adjectifs, adverbess); les mots grammaticaux ou "particules" sont figurés par des symboles plus petits, placés sous les symboles principaux, au-dessus ou entre eux. Superficiellement, une page de cette écriture rappelle une page écrite en arabe. <4>

Le but de Wilkins était de créer un outil universel de communication écrite. Il estimait que les langues ont deux ensembles de règles grammaticales: celles qui sont communes à toutes les langues, et celles qui sont particulières à chacune d'elles. Son langage synthétique ne visait qu'à englober les premières, les règles naturelles et universelles de toute langue.

Leibniz lut l'ouvrage de Wilkins quelques années après sa publication, et le considéra de suite avec grand intérêt. Il entendait cependant aller plus loin que son prédécesseur. Son désir était de créer un langage qui ne soit pas seulement un bon outil de communication, mais aussi un instrument de pensée. Leibniz avait déjà révolutionné les mathématiques. Ce qu'il appelait le *caractère universel* avait pour but de rendre compte de l'entière du savoir humain. Les mathématiques n'étaient pour lui qu'une partie, qu'un *échantillon* de ce langage philosophique auquel il songeait. La principale difficulté résidait dans l'exactitude et l'immuabilité de la définition de chaque terme. Wilkins avait déjà commencé ce patient ouvrage pour sa propre langue. Leibniz tenta d'aller plus loin, mais il réalisa bientôt que son ambition était démesurée.

»»»

De nos jours, la logique symbolique a réalisé en partie le rêve de Leibniz, mais ce langage n'inclut pas ce que Wilkins appelait les "principaux mots". Bien entendu, diverses tentatives pour représenter le contenu sémantique des termes ont été tentées - notamment par des systèmes de traduction mécanique, et par l'introduction de la grammaire transformationnelle. Uriel Weinreich, John Katz et J. Fodor ont travaillé dans ce champ. Mais on est encore loin du grand dessein de Leibniz. Par ailleurs, l'outil mis au point par Wilkins a permis de créer des langues artificielles comme l'esperanto, l'Ido, le Volapük; mais aucun n'a pu atteindre la consistance sémantique profonde que voulait atteindre Wilkins et qui avait enflammé l'imagination de Leibniz.

Nous avons, semble-t-il, renoncé au projet du Cercle de Vienne, qui était de trouver, dans les années 1930, un langage universel de communication et d'analyse scientifique, (5) un seul ensemble de règles déductives qui permettrait de comprendre de la même manière tous les phénomènes, qu'ils relèvent de la physique, de la chimie, de l'anthropologie, de la sociologie ou de tout secteur du savoir humain. Cette entreprise a échoué, non seulement parce que la montée des fascismes et la Deuxième Guerre mondiale ont tourné les esprits vers d'autres préoccupations, mais aussi parce que ce type de dessein a tout à coup revêtu des allures impérialistes qui ne pouvaient qu'effrayer des hommes épris de liberté. Ainsi, dans son roman 1984, rédigé en 1947 et 1948, George Orwell (1903 - 1950) décrit-il un langage artificiel, le *newspeak*, dont la pauvreté a pour but avoué, dans ce pays imaginaire d'*Oceania*, de maîtriser la pensée de chaque individu, de lui interdire de laisser vagabonder son esprit là où il le désire et d'exprimer toutes ses émotions. Déjà dans *La Ferme des Animaux*, écrit en 1945, et dans *Le*

qui de Wigan, daté de 1937, Orwell avait souligné la puissance de ceux qui savent manipuler la langue. Par quoi Orwell avait-il été inspiré?

À la fin des années 1920, Charles Kay Ogden (1889 - 1957) et Ivor Armstrong Richards (1893 - 1979) avaient inventé un nouveau langage: le basic english (6) dont la principale caractéristique était de limiter le vocabulaire anglais à 850 mots. Sur la base de ce projet, George Bernard Shaw proposa une réforme de la langue de Shakespeare. Churchill, séduit par ce nouvel outil de communication, voulait que l'armée et la Résistance s'en servissent dans leurs transmissions. Bel échec, mais qui frappa Orwell bien assez (7) pour qu'il l'envisage en particulier dans ses derniers romans comme un moyen de domination. À l'instar des "langues de bois" qu'utilisent encore les groupuscules politiques en mal de reconnaissance, la langue artificielle apparaît de nos jours comme un dangereux instrument de paupérisation de la pensée. Aussi croyons-nous que Rivarol, qui était parfaitement au courant des tentatives de ses contemporains, ne concevait pas la "domination" de la langue française dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce terme.

La langue française pour ce qu'elle est.

Rivarol estime que ce qui fait la beauté d'une langue, c'est d'abord sa beauté structurelle et la grâce de ses articulations:

On demande souvent ce que c'est que le génie d'une langue, et il est difficile de le dire. Ce mot tient à des idées abstraites et générales; on craint, en le définissant, de le généraliser encore. Mais afin de mieux rapprocher cette expression de toutes les idées qu'elle embrasse, on peut dire que la douceur ou l'âpreté des articulations,

.....
l'abondance ou la rareté des voyelles, la prosodie et l'étendue des mots, leurs filiations, et enfin le nombre et la forme des tournures et des constructions qu'ils prennent entre eux, sont les causes les plus évidentes du génie d'une langue, et ces causes se lient au climat et au caractère de chaque peuple en particulier. (...) Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. Le français nomme d'abord le *sujet* du discours, ensuite le *verbe* qui est l'action, et enfin l'objet de cette action: voilà la logique naturelle à tous les hommes; voilà ce qui constitue le sens commun. (8)

L'auteur du *Discours* ne concevait pas l'universalité de la langue française dans le sens où elle pourrait un jour s'imposer à tous les peuples comme on pourrait leur dicter une langue artificielle et entièrement nouvelle. Au contraire, il faisait confiance au génie de la langue française, et savait que les monuments qu'elle avait inspirés ne pourraient que fustiger la fierté de ceux et celles qui choisiraient de s'exprimer dans le langage de Molière. Ennemi d'une guerre que la France pourrait livrer aux autres nations afin de les dominer, Rivarol croyait en l'auto-suffisance de son pays, et rejetait toute idée de conquête:

La France, qui a dans son sein une subsistance assurée et des richesses immortelles, agit contre ses intérêts et méconnaît son génie quand elle se livre à l'esprit de conquête. (9)

»»»

Et ce qui convenait à la politique était aussi valable pour la langue. L'histoire de la littérature française offre tant de merveilles que son immortalité est assurée, et par là même son universalité.

Les grandes découvertes qui s'étaient faites depuis cent cinquante ans dans le monde avaient donné à l'esprit humain une impulsion que rien ne pouvait plus arrêter, et cette impulsion tendait vers la France. Paris fixa les idées flottantes de l'Europe et devint le foyer des étincelles répandues chez tous les peuples. L'imagination de Descartes régna dans la philosophie, la raison de Boileau dans les vers; Bossuet tonna sur la tête des rois, et nous comptâmes autant de genres d'éloquence que de grands hommes. Notre théâtre surtout achevait l'éducation de l'Europe: c'est de là que le grand Condé pleurait aux vers du grand Corneille, et que Racine corrigeait Louis XIV. Rome tout entière parut sur la scène française, et les passions parlèrent leur langage. Nous eûmes et ce Molière, plus comique que les Grecs, et le *Télémaque*, plus antique que l'ouvrage des anciens, et ce La Fontaine qui, ne donnant pas à la langue des formes si pures, lui prêtait des beautés plus incommunicables. Nos livres, rapidement traduits en Europe et même en Asie, devinrent les livres de tous les pays, de tous les goûts et de tous les âges. La Grèce, vaincue sur le théâtre, le fut encore dans des pièces fugitives qui volèrent de bouche en bouche et donnèrent des ailes à la langue française. Les premiers journaux qu'on vit circuler en Europe étaient français et ne racontaient que nos victoires et nos chefs-d'œuvre. C'est de nos Académies qu'on s'entretenait, et la langue s'étendait par leurs correspondances; tout se faisait au nom de la France, et notre réputation s'accroissait de notre réputation. (9)

Il est inconcevable que les héritiers de tant de grandeur et de beauté mettent en péril leur précieux patrimoine. Les dangers qui menacent notre langue sont d'autant plus sérieux que s'intensifient les communications entre les peuples, et que nous relâchons notre vigilance.

(...) Le Français, ayant reçu des impressions de tous les peuples de l'Europe, a placé le goût dans les opinions modérées et ses livres composent la bibliothèque du genre humain. Comme les Grecs, nous avons toujours eu dans le temple de la gloire un autel pour les Grâces, et nos rivaux les ont trop souvent oubliées. On peut dire par supposition que si le monde finissait tout à l'heure pour faire place à un monde nouveau, ce n'est point un excellent livre français qu'il faudrait lui léguer afin de lui donner de notre espèce humaine une idée plus heureuse. À richesse égale, il faut que la sèche raison cède le pas à la raison ornée. (10)

Mais au fur et à mesure que s'amenuise notre confiance dans la possibilité de maintenir la pureté de notre langue, ses ennemis, souvent par esprit d'impérialisme culturel, s'infiltrèrent dans nos pensées et s'imposent leurs idées et leur vocabulaire. Comparant la France à l'Angleterre, Rivarol disait à ce sujet:

Ce n'est pas l'aveugle amour de la patrie ni le préjugé qui m'ont conduit dans ce rapprochement des deux peuples [anglais et français]: c'est la nature et l'évidence des faits. Eh! quelle est la nation qui loue plus franchement que nous? N'est-ce pas la France qui a tiré la littérature anglaise du fond de son île? N'est-ce pas Voltaire qui a présenté Locke et même Newton à l'Europe? Nous sommes les seuls qui imitions les Anglais, et, quand nous sommes les

.....
de notre goût, nous y mêlons leurs caprices: nous faisons entrer un mode anglaise dans l'immense tourbillon des nôtres, et le monde l'accepte au sortir de nos mains. Il n'en est pas ainsi de l'Angleterre: quand les peuples du nord ont aimé la nation française, imité ses manières, exalté ses ouvrages, les Anglais se sont tus, et ce concert de toutes les voix n'a été troublé que par leur silence. (11)

C'est ainsi qu'il faut comprendre que les autres nations, ne partageant pas avec la France l'amour et le culte de leur propre langue, ne peuvent qu'envier la patrie de Vaugelas et rêver de s'étendre pour se faire valoir, comme si la conquête des cœurs passait par celle des personnes. Confondant l'étendue spatiale et la profondeur intrinsèque, les Anglais croient donner une noblesse à leur langue en construisant leur Empire. Rivarol dénonce ce calcul qui, en Amérique, s'est soldé selon lui par un échec. Loin de léguer à la langue anglaise le succès que le génie de la langue française assure à cette dernière, les conquêtes n'ont semé derrière elles que l'amertume d'un projet inachevé:

Cependant l'Angleterre, témoin de nos succès, ne les partage point. Sa dernière guerre avec nous la laisse dans la double éclipse de la littérature et de sa prépondérance, et cette guerre a donné à l'Europe un grand spectacle. On y a vu un peuple libre conduit par l'Angleterre à l'esclavage, et ramené par un jeune monarque [Louis XVI] à la liberté. L'histoire de l'Amérique se réduit désormais à trois époques: éborgnée par l'Espagne, opprimée par l'Angleterre et sauvée par la France. (12)

»»»

Le problème que soulève Rivarol est celui de l'impérialisme culturel. Certains pensent que le règne d'une culture doit passer par l'imposition d'un seul outil synthétique de communication. D'autres pensent que le simple fait d'imposer par la force une culture déjà existante suffit à étouffer celles des peuples conquis. Mais aucun ne songe que la langue - et en particulier la langue française, peut, d'elle-même et par la seule force de sa beauté, déteindre sur les autres, s'imposant à l'esprit de tous les peuples comme une nécessité de la culture universelle, mais non comme un instrument de domination.

Rivarol et la trahison de l'Institut Pasteur.

Comment Rivarol réagirait-il face à l'anglicisation des plus illustres institutions scientifiques françaises? Sans doute, songerait-il avec nostalgie au temps où la seule honte aurait pu empêcher une telle ignominie. Mais, en homme de son siècle, il opterait aussi pour l'action, et fouetterait la fierté des francophones pour qu'ils reprennent en mains les destinées de leur culture. Sans doute s'effrayerait-il des transferts dont la culture anglo-saxonne a teinté la pensée et la langue françaises, mais il ne perdrait pas courage tant que les institutions, chiens de garde de la pureté linguistique et culturelle, demeurent en place et assurent à notre langue un avenir rempli de promesses et d'espoir.

Qu'attendons-nous pour relire le *Discours sur l'universalité de la langue française*?

Avons-nous vraiment besoin d'un texte datant de 1784 pour apprendre qu'en 1989, nous devons agir - c'est-à-dire faire quelque chose - pour conserver notre langue et notre culture? Cette chose que nous devons faire, c'est de reprendre les rênes de notre avenir

collectif en sauvegardant le ciment même de notre fierté de francophones: les institutions par lesquelles s'exprime notre génie, le génie de la culture française.

Et le seul moyen de reprendre le contrôle de notre destin est d'affirmer et de démontrer concrètement que le génie français peut et doit s'exprimer dans sa propre langue quelque soit le domaine auquel il s'adresse: de la poésie à la littérature fantastique, de la philosophie à la science.

Références.

1. Pierre Collinge 1985, *De la nécessité d'une langue universelle*, Science et Francophonie, No 9, 23-6.
2. Rivarol 1784 (1966), *Discours sur l'universalité de la langue française, suivi de pensées, maximes, réflexions, anecdotes et bons mots*, édition présentée par Hubert Juin, avant-propos de Marc Blancpain, Belfond, Paris.
3. *Ibidem*, p. 75.
4. Philip P. Wiener, éd. 1973, *Dictionary of the History of Ideas*, Charles Scribner's Sons, New York.
5. Otto Neurath, Rudolf Carnap et Charles Morris éd. 1971, *Foundations of the Unity of Science. Toward an International Encyclopedia of Unified Science*, 3e édition, 2 vol., The University of Chicago Press.
6. Margaret Drabble, éd. 1985, *The Oxford Companion to English Literature*, 5e éd., p. 827, Oxford University Press, Oxford.
7. Jacques G. Ruelland 1988, *"George Orwell, conscience politique de notre temps"*, in Guy Bouchard, André Rocque et Jacques G. Ruelland, *Orwell et 1984: trois approches*, Bellarmin, Montréal, p. 46.
8. Rivarol 1784 (1966), *op. cit.*, pp. 88-90 et 112.
9. *Ibidem*, pp. 104-105.
10. *Ibidem*, p. 111.
11. *Ibidem*.
12. *Ibidem*, p. 128-129 (paragraphe final du *Discours*).

Affichage libre. Science et Francophonie vous signale...

...SI...

Si votre cotisation 1989 est en retard, voudriez-vous SVP la verser?

Fin septembre 1989, plus de 200 de vos confrères ont versé la leur: pourquoi pas vous?

Comme le dit CENTRAIDE: Donnez, c'est le seul moyen d'aider!

ARIANE est arrivée!

Le MAI a félicité la LISULF.

Résumé. La LISULF a fait venir à Montréal une maquette de la fusée ARIANE IV (1, 2), qui fut exposée jusqu'au 8 octobre. Le Ministère des relations internationales nous a adressé ses félicitations. (3) Ms de Jean Rémillard, daté du 8 octobre 1989.

Phase I.

Le projet que nous annonçons en novembre 1988 de faire venir à Montréal une maquette de la fusée française ARIANE s'est réalisé. Eh bien oui! Nous l'avons eue, du 5 août au 8 octobre 1989, en plein centre des expositions de Montréal, au Vieux-Port.

En effet, grâce à l'empressement de l'équipe de Mme Ginette Major et de M. Hervé Fischer, qui ont rapidement compris tout l'intérêt que présentait le projet de la LISULF, une maquette au 1/20e de la toute dernière version de la fusée européenne ARIANE IV, avec ses 4 fusées d'appoint, fut présentée à la Cité des Arts et des nouvelles Technologies dans le cadre de son exposition "Images du Futur 1989". La maquette était particulièrement bien entourée, se trouvant à proximité du système de conception assistée par ordinateur "CATIA", mis au point par DASSAULT et présentement utilisé par PRATT & WHITNEY pour la conception de ses moteurs d'avion, et au centre de l'espace consacré aux images provenant du satellite SPOT, lancé par ARIANE en 1986 justement.

Nous devons aussi cette réalisation au concours financier d'une grande et dynamique banque française, la Société Générale, qui a pignon sur rue à Montréal et à Québec (4) et qui n'a pas hésité à prendre en charge les frais de transport aller-retour Toulouse - Montréal de la maquette; sans oublier, bien sûr, le service des expositions du CNES qui a bien voulu nous prêter la maquette.

Rappelons que, pour la LISULF, les succès d'ARIANE mettent en évidence les capacités technologiques de la France, alors que trop de Québécois associent un peu facilement l'anglais seul avec le développement scientifique et technologique.

Nous tenons aussi à remercier les membres français et québécois de notre association qui nous ont encouragés à continuer dans la voie que nous nous étions tracée, à savoir et au premier chef, M. Pierre AUGER, un des "pères d'ARIANE", M. Eric LANGUMIER, proviseur du Lycée de Forges-les-Eaux, M. le Professeur Jacques DEBRAY, médecin à l'Hôpital Saint-Antoine, Paris, ainsi que Mme Simone LORRAIN, de Ville-Saint-Laurent (Québec), qui s'est donné la peine d'écrire au Ministre des Affaires internationales du Québec, M. Paul GOBEIL.

Nous devons aussi remercier quelques personnalités politiques pour leur appui moral, dont l'Attaché culturel du Consulat de France à Québec, M. Pierre LABBE, le responsable du Secrétariat aux Affaires internationales de la Ville de Montréal M. Régis VIGNAU, le Maire de Montréal, M. Jean DORÉ ainsi que le ministre précité M. Paul GOBEIL. Nous voulons cependant attirer l'attention de ces deux derniers sur le fait que notre réalisation n'a pas coûté un seul denier public, ainsi qu'ils en ont exprimé le souhait dans leurs lettres.

Mais il ne faudrait pas passer sous silence les principaux acteurs de cette réalisation, soit M. Paul RÉMILLARD, qui a coordonné le dossier depuis Montréal, M. Pierre DEMERS, président de la LISULF, qui s'est littéralement rivé à son MacIntosh pour remettre en forme les textes que je lui faisais parvenir de France, via nos services de messagerie "CERVOTEL" et "INFOSOFT+" et le soussigné, bien sûr.

Remarquons, pour terminer, que la venue de la maquette d'ARIANE IV à Montréal constitue certainement une première au Canada. Fière d'une telle réussite, la LISULF ne s'arrêtera pas en si bonne route: nous envisageons mieux pour l'an prochain. Décidément, ARIANE à Montréal, une affaire à suivre...

Références.

1. Jean Rémillard 1988, *ARIANE à Montréal*, Science et Francophonie, No 23, 9-11.
2. Science et Francophonie 1989, *ARIANE à Montréal, Phase I*, No 26, 14.
3. MAI, Ministère des affaires internationales (Québec) (Robert Davis), 14 août 1989. J'ai bien reçu les photos de la maquette "ARIANE" que vous m'avez fait parvenir et je vous en remercie. Je suis heureux de constater que vous avez conduit votre projet vers un grand succès, tel que promis, et je tiens à vous transmettre mes félicitations. Je vous prie d'agréer, etc.
4. Société générale (Banque), 1155, rue Université, bur. 1100, Montréal (Québec) H3B 3A7 Tél. (514) 875 0330 FAX 876 4215 et 401, Grande-Allée, Québec (Québec) (418) 529 4504

Pourquoi je défends les langues. Philippe Danon.

Résumé. Philippe Danon est membre de l'Académie de Vaucluse, Président de sociétés de Télécommunications, Oscar Innovation Electronique 1983, Prix Janus 1985. Sa conclusion, rappelant une pensée de Mistral, est que défendre sa langue, c'est défendre son identité. Ms reçu le 6 septembre 1989.

Pourquoi je défends les langues?

Je dis bien: les langues.

Mistral - prix Nobel de littérature, l'a admirablement dit en provençal: "Celui qui tient sa langue tient la clé de sa liberté" et en particulier la clé de la liberté d'imaginer, de créer selon son génie propre. La langue sous-tend un modèle, une structure, une logique, un mode de raisonnement d'appréhension du monde.

La complexité de la réalité ne peut être approchée par une seule langue.

Sur le plan strictement économique, la disparition du français est pour nous une difficulté pratique (surcoût de traduction, d'impression de courrier...). Davantage encore, l'éviction du français est un détournement vers d'autres sources.

Par ce biais très concret se vérifie que la langue est le vecteur d'échanges commerciaux privilégiés qui eux-mêmes transportent tous les attributs d'une civilisation.

L'emploi abusif de l'américain est en fait une colonisation douce: cette aliénation, cet impérialisme linguistique est pour moi inacceptable: je refuse la soumission culturelle.

La réussite japonaise avec l'usage de l'anglais commercial perdurera-t-elle? Déjà les nouvelles générations ne sont plus dans la voie traditionnelle. Le fameux consensus culturel se fissure. L'usage intensif de l'américain n'y est peut-être pas étranger.

D'où vient le danger? De ce que chacun, dans sa petite sphère, égoïstement pense travailler pour la gloire de la France en faisant des communications en américain. Il oublie l'effet boomerang, il oublie qu'actuellement il y a dans tous les domaines une recherche active de l'information réellement novatrice (qui va jusqu'à un espionnage très développé).

Évidemment, la vanité et la médiocrité poussent à utiliser le basic English.

Henri Gobard (dans son livre: *L'aliénation linguistique*, Flammarion) aborde ces problèmes; il dit fort justement qu'il faut voir là non une cause mais un symptôme des pertes des valeurs originelles d'une communauté.

En conclusion, défendre ma langue, c'est défendre mon identité; c'est ne pas sacrifier le futur à une fugace "réussite". Mistral disait encore: "ce sont les arbres les mieux enracinés qui montent le plus haut dans le ciel".

Référence.

1. Henri Gobard 1976,
L'aliénation linguistique.
Analyse tétraglossique,
Flammarion, Paris.

Vie de la LISULF. I. La LISULF

a 10 ans.

Résumé. La LISULF, fondée à saint-Laurent (Québec) le 11 décembre 1989, fête son 10ème anniversaire par un rendez-vous à l'UQAM le 8 décembre 1989. Ms daté du 1er octobre 1989.

10ème anniversaire.

Donnant une suite aux annonces déjà faites, <1> la LISULF fête son 10ème anniversaire en décembre 1989. La date choisie est le **8 décembre**, à partir de 17h00. Le lieu est l'UQAM, Université du Québec à Montréal, qui a déjà accueilli la LISULF en diverses occasions.

Le programme comporte des projections de films et de vidéos choisis, pour rappeler - ou démontrer que la science en français est possible. Notre thème: les succès de la science en français. Nous espérons disposer des documents sur ce thème pour notre assemblée annuelle du 19 mai dernier, mais aucun des documents attendus n'est parvenu à temps. Cette fois, la situation est différente.

Le Consulat de France au Québec, par son bureau de Montréal, nous a effectivement livré 3 vidéos. Le CNES Centre national d'études spatiales (France) nous a prêté un film. L'ACFAS, le Jardin botanique de la Ville de Montréal, l'École polytechnique de Montréal et celle de Thiès au Sénégal, nous prêtent aussi des documents vidéos. D'autres documents encore sont en route. C'est une première pour la LISULF, que de réaliser un événement de ce genre associant l'agréable et l'instructif. Au moment de livrer ce

□

»»»

»»»

manuscrit, on songe à organiser une réunion semblable au début de 1990 en France et une autre en Belgique.

Référence.

1. Science et Francophonie 1989, *Vie de la LISULF. III, Réunion du Xème anniversaire*, No 26, mai, 7.

Annonce de rendez-vous en France et en Belgique....page 16 »»»

Vie de la LISULF. II. Statuts de la LISULF (Belgique).

Résumé. La LISULF possède la personnalité juridique et un siège social au Québec (incorporation du 31 janvier 1980) et en France (loi 1901, déclaration du 6 octobre 1988). <1> Pour ce qui concerne la Belgique, la LISULF possède heureusement, depuis la fin de 1987, une adresse, celle du Prof. Robert Collée; il importait de procéder pour que la LISULF acquiesce en outre, dans ce pays, la personnalité juridique et un siège social. Voici les statuts qui ont été adressés, le 1er octobre 1989, pour publication au *Moniteur belge*. Ces statuts, élaborés au cours d'une mission LISULF en septembre 1989, définissent l'association en Belgique comme une filiale de la LISULF (Québec). Il n'y a qu'une LISULF et une seule direction, mais elle aura bientôt trois sièges sociaux. Ms daté du 1er octobre 1989.

LISULF association sans but lucratif. Statuts.

Art. 1. Il est fondé, entre les associés, une association sans but lucratif dénommée: LIGUE INTERNATIONALE DES SCIENTIFIQUES POUR L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE LISULF, dont le siège social est: 19, rue A. Ponson, 4500 Liège - Jupille.

Art. 2. L'objet de l'association est de promouvoir l'usage de la langue française en science, en collaboration avec l'association de même nom incorporée sous le même nom au Québec, désignée ci-après comme LISULF (Québec).

Art. 3. Le nombre minimum des associés est trois.

Art. 4. Les associés sont:
Charles Christians, Professeur, 25, rue du Château-Massart, 4000 Liège,
Adrien Laurant, Conservateur, 29, rue J. Pierco, Villers-le-Temple, 4155 Nandrin,
Georges Thill, Professeur, 65, rue Saint-Quentin, 1000 Bruxelles,
Jacques Voss, Conservateur, 24, rue Fabry, 4000 Liège,
Léon Woué, Directeur, Centre Marie-Victorin, 21, rue des Écoles, 6383 Vierves-sur-Viroin,

tous citoyens belges; et
Pierre Demers, Professeur, 1200, rue Latour, Saint-Laurent (Québec) H4L 4S4, québécois.

Les associés font tous partie du bureau.

Art. 5. Les associés ont le statut de membres de la LISULF (Québec). Les membres de la LISULF (Québec) sont membres adhérents. Toute personne qui en fait la demande et qui est acceptée par le bureau devient membre adhérent. Tout membre adhérent a le statut de membre de la LISULF (Québec).

Art. 6. L'assemblée générale possède tous les pouvoirs lors de ses réunions. En dehors de ces réunions, le bureau possède tous les pouvoirs. L'assemblée générale et le bureau exercent leurs pouvoirs en conformité avec les décisions du conseil d'administration de la LISULF (Québec). L'assemblée générale est convoquée par correspondance. Ses résolutions sont communiquées aux associés par correspondance et elles sont accessibles à tous, par exemple par leur publication dans la revue "Science et Francophonie".

Art. 7. Le taux de la cotisation annuelle ne dépasse pas 2000 francs belges pour une personne physique, ou 20000 francs belges pour une personne morale.

Art. 8. Les administrateurs sont le bureau.

Art. 9. Les comptes sont réglés par chèque bancaire, par virement bancaire ou autrement.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs.

Art. 11. Dans le cas de dissolution, le patrimoine sera dévolu à la LISULF (Québec).

Fait à Liège, le 22 septembre 1989, par le fondé de pouvoirs, Pierre Demers.

Ce qui précède a été approuvé par le Conseil d'administration de la LISULF (Québec), le 12 octobre 1989.

Référence.

1. Science et Francophonie 1988, *Vie de la LISULF. Établissement d'une base française*, No 23, novembre, 11-16. □

Vie de la LISULF. III. La LISULF asbl en Belgique.

Mission LISULF 1989.

Résumé. Une mission du Président-fondateur a permis de faire le nécessaire pour créer la LISULF, association sans but lucratif en Belgique. Les associés belges fondateurs de cette association sont Charles Christians, Adrien Laurant, Georges Thill, Jacques Voss et Léon Woué. Ms daté du 15 novembre 1989.

Mission. Rencontres.

Le Président-fondateur, Pierre Demers, s'est rendu à Paris et à Liège en septembre 1989.

À Paris, ce fut l'occasion de deux rencontres amicales dans un restaurant avec quelques uns de nos membres en France. La première a réuni 8 membres, le deuxième en a réuni 5.

À Liège, une rencontre semblable a réuni 3 membres dans un restaurant de Liège.

À Paris, sur la recommandation d'un collègue de l'Université de Paris Sud Orsay, il a été possible de rencontrer un Sénateur, Mme Danielle Bidard-Reydet, membre du Parti communiste. À l'occasion de l'affaire des Annales de l'Institut Pasteur, elle a posé des questions devant le Sénat. Elle a reçu le chargé de mission de la LISULF pendant près d'une heure et l'a assuré de son intérêt et de l'intérêt de son parti pour l'usage de la langue française en sciences. Elle a exprimé le souhait que s'établisse une collaboration entre le PCF et la LISULF à ce sujet.

La LISULF asbl en Belgique.

À Liège, des rencontres et des démarches ont permis de faire le nécessaire pour y établir la LISULF comme une asbl, association sans but lucratif, reconnue comme entité juridique conformément à la loi belge.

La loi belge date du 27 juin 1921, avec divers amendements depuis cette époque. Elle réclame que des statuts soient rédigés et qu'ils soient adressés pour publication dans le Moniteur belge (annexes). Le Moniteur belge n'exerce aucun contrôle sur le contenu des statuts. La personnalité juridique est acquise définitivement lorsque cette publication est faite et lorsque la liste des administrateurs est déposée par la suite au greffe du tribunal civil de la région comprenant le siège social, celui de Liège en l'occurrence.

Le texte des statuts adressés au Moniteur belge paraît ailleurs dans ce numéro. <1> Vu les délais et lenteurs inévitables, on peut escompter que la LISULF asbl en Belgique, sera définitivement créée d'ici quelques mois.

La loi belge établit deux catégories de membres. Elle confie la gestion aux membres associés. Il faut au moins trois membres associés, et les trois cinquièmes d'entre eux doivent être citoyens belges ou domiciliés en Belgique. Les autres sont des membres adhérents, et ils n'ont aucun pouvoir administratif de ce fait.

Les statuts de l'asbl font que sa gestion est contrôlée par le Conseil de la LISULF (Québec). De plus, ces statuts font que tous les membres de l'asbl peuvent contrôler l'administration, parce qu'il sont membres avec plein statut de la LISULF (Québec).

De la sorte, il existe trois associations ayant personnalité juridique, que nous désignerons comme suit pour notre commodité, énumérées dans l'ordre de leur apparition:

LISULF (Québec);
LISULF (France);
LISULF (Belgique).

Par suite des dispositions choisies conformément à la loi, les membres de LISULF (France) et ceux de LISULF (Belgique) sont aussi membres de la LISULF (Québec). De ce fait, tous ont un statut égal vis à vis de la gestion. En effet, la gestion relève, pour les trois associations, d'un seul Conseil d'administration, et ce Conseil est désigné démocratiquement par tous les membres au cours de l'Assemblée générale annuelle.

Référence.

1. Science et Francophonie 1989, *Vie de la LISULF. I, Statuts de la LISULF (Belgique)*, No 27, septembre, 9.

□

Affichage libre. Science et Francophonie vous signale...

PARUTIONS RÉCENTES...

Henri Bergeron
Un bavard se tait pour écrire

Il y a 50 ans, les Francophones du
Manitoba (Canada).

Éditeur: La Presse,
Montréal
1989

Jacques G. Ruelland
Figures de la Philosophie Québécoise
à l'époque de la Révolution française

Éditeur: UQAM,
Montréal
1989

Il y a congrès et congrès.

La 13e

Biennale

de la langue

française, Québec

1989.

Résumé. La 13e Biennale de la langue française s'est tenue à l'Université Laval du 20 au 24 août 1989. Organisée par le CLF et l'OLF, elle a rassemblé 250 participants de la Francophonie. L'un des ateliers, animé par Henri Bergeron, portait sur l'usage du français en science. Il mit en évidence les Profs Drapeau, Méar, Pajaud et Truffaut. À cet atelier, il fut proposé que les scientifiques publient 50 % de leurs travaux en français. On s'étonne que la LISULF n'ait pas été invitée à ces "assises populaires de la Francophonie". Ms daté du 1er octobre 1989.

Les Biennales et Alain Guillerrou.

Les Biennales de la langue française sont l'oeuvre du Français Alain Guillerrou, qui les créa en 1965 et qui en est encore le Président et principal animateur. Elles sont associées à la Société des amis du français international. La 1ère eut lieu à Namur en 1965. La 13e, tenue à Québec, à l'Université Laval, du 20 au 24 août 1989, fut organisée par le CLF Conseil de la langue française dont le Président est Pierre Martel, et par l'OLF Office de la langue française, dont le Président est Pierre-Étienne Laporte, avec une participation du Canada (Secrétariat d'État).

Les Biennales, réunissant à tous les deux ans des linguistes et des communicateurs, jouent un rôle important pour la solidarité des Francophones. On les décrit comme des "États généraux de la Francophonie" et comme des "assises populaires de la Francophonie". Y-a-t-il beaucoup d'autres langues qui fassent l'objet de concertations aussi attentives, concernant leur structure, leur emploi et leur diffusion?

De la 13e Biennale, placée sous le thème "Exprimer la modernité", signalons les idées-forces suivantes qui se rattachent particulièrement aux objectifs de la LISULF: le statut du français dans les entreprises, l'usage du français en sciences, le pluralisme des langues, l'espace francophone.

De Roland Dubuc.

Roland Dubuc, linguiste à Radio-Canada, assistait à la 13e Biennale et en a rédigé un compte rendu dont nous sommes heureux de présenter quelques passages, signalant "la régression déplorable du français scientifique". <15> (V. ci-contre).

50 % en français.

Au cours de la 13e Biennale, Daniel Pajaud, Président de l'ANSULF Association nationale des scientifiques pour l'usage de la langue française, fut fait Chevalier de l'Ordre des Francophones d'Amérique. <10>

Au cours d'un atelier présidé par Henri Bergeron, le Prof. Arnold J. Drapeau fut salué comme un héros et proposa que les scientifiques publient 50 % de leurs travaux en français. <9>

Le Prof. Annie Méar déclara que l'anglais demeure la langue de prédilection de la vie scientifique et proposa de lancer un débat international sur l'impérialisme linguistique de l'anglais. <9>

Roland Dubuc <15>
La Modernité... (Extraits).....

... À son tour, M. Roland Éluerd, professeur au Lycée militaire français, a déploré le déracinement culturel de la langue technique.

Il fallait s'attendre à ce qu'on soulève alors l'épineuse question de la régression du français dans les domaines scientifiques. Bien des commentateurs, notamment M. Louis Truffaut de l'École des traducteurs et interprètes de Genève, se sont élevés contre la résignation à l'hégémonie absolue de l'anglais en ce domaine. Il s'exerce, avec la complicité des médias, dans le monde scientifique, un impérialisme anglo-saxon qui vise à imposer l'anglais comme seule langue scientifique en écartant et en ignorant systématiquement les productions scientifiques qui ne s'expriment pas dans cette langue. On a cité ce journaliste de l'Economist qui s'étonnait que M. Allais ait reçu le Prix Nobel alors qu'il ne publiait pas en anglais. On a rappelé que, dans les congrès internationaux, en dépit des services d'interprétation simultanée, on boycotte les communications qui ne sont pas données en anglais. À cela s'ajoute l'"orientation des indices de citation" qui accordent plus de poids aux citations dans les revues anglaises qu'à celles parues dans les revues d'expression française.

Il est important que les scientifiques francophones ne se laissent pas manipuler par ce fascisme larvé et qu'ils créent un espace scientifique francophone dont l'outil essentiel serait un Office des publications scientifiques francophones.

Le français a d'autres voies à emprunter que celles de la résignation définitive.

>>>>

»»»

En français à 50 %? <14>
Pierre Demers.....

(Prioritairement à 100 % en français, s. v. p.).....

Le Devoir de ce matin <9> met en vedette de sympathiques participants, les Profs Méar, Drapeau et Pajaud, qui ont ranimé l'intérêt pour la question des publications scientifiques en français, objet des études de la LISULF. Cette question, on le sait, n'a nullement été résolue par le récent Sommet de Dakar.

Cependant, on peut s'étonner de la modestie d'une recommandation: pourquoi recommander de publier 50 % des travaux en français?

La LISULF réclame, dans son projet DDA: 100 % EN FRANÇAIS PRIORITAIREMENT, depuis son Manifeste de Montréal en 1981, signé, entre autres, par les Profs Drapeau et Pajaud.

La LISULF recommande que tous les travaux paraissent en français prioritairement (avec la possibilité de publier plus tard en anglais). La LISULF a reçu en cela l'appui de l'AIPLF, de l'AUPELF, de l'Académie de médecine, de la SSJB du Centre du Québec, de l'Action nationale (Québec), etc. La Biennale ne voudrait-elle pas appuyer le projet DDA, elle aussi?

Saint-Laurent, le 24 août 1989.

Le Prof. Truffaut de l'Université de Genève a dénoncé "la conspiration" qui existe en faveur de l'anglais dans les enceintes internationales. Cette dénonciation mérite d'autant plus notre attention, qu'elle vient d'une personnalité de la Suisse, pays réputé autant pour sa modération au sujet des questions linguistiques que pour son expertise en questions internationales.

"Une conspiration en faveur de l'anglais". Louis Truffaut. Dans Le Soleil, 24 août 1989. Lise Lachance. <11>

Le Directeur de l'École de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève, Louis Truffaut, a dénoncé "la conspiration" qui existe en faveur de l'anglais dans les enceintes internationales, les congrès et la correspondance administrative entre les États. Une conspiration qui, au nom de l'efficacité, est relayée par les cercles les plus influents du monde francophone lui-même.

La Biennale et la LISULF.

Le Prof. Méar (v. à la page précédente et réf. <9>) ne semblait pas être au courant de l'existence de la LISULF, qui mène un débat international du genre de celui qu'elle propose depuis près de dix ans dans les pages de Science et Francophonie.

La suggestion que 50 % des travaux scientifiques de nos chercheurs soient publiés en français a fait l'objet de critiques que Le Devoir a publiées. (V. ci-contre et réf. <14>).

Il faut féliciter les autorités, entre autres le Gouvernement du Québec (CLF, OLF) et le Gouvernement du Canada (Secrétariat d'État) qui ont subventionné, une fois de plus, le fonctionnement de la Biennale, organisation francophone internationale non gouvernementale. Plusieurs conférenciers d'outre-mer sont venus aux frais des gouvernements.

Cela justifie d'autant plus la LISULF, organisation francophone internationale non gouvernementale, d'obtenir des subventions pour son fonctionnement.

Ombres et préventions.

On aurait pu songer à inviter la Direction de la LISULF à cette rencontre qui a mis en évidence quatre organismes francophones non gouvernementaux: deux de ces organismes sont internationaux, le HCF Haut conseil de la Francophonie et la FIPF Fédération internationale des professeurs de français; deux sont nationaux: l'ANSULF, qui est un organisme français, et l'ACFAS, qui est un organisme québécois et canadien.

Pourtant, le CLF et l'OLF, maîtres d'oeuvre de la 13e Biennale, sont des Membres corporatifs fidèles de la LISULF depuis plusieurs années. La "conspiration" évoquée par Louis Truffaut se serait-elle exercée au sujet de la LISULF?

Échos.

On a trouvé des échos de cette 13e Biennale dans Le Devoir de Montréal, dans Le Soleil de Québec (et dans un quotidien de Liège). <8> On a inspecté, sans trouver de tels échos, La Presse (Montréal), Le Monde (Paris) et Le Figaro (Paris).

Récompenses.

La 13e Biennale fut l'occasion pour le CLF de remettre des prix et des médailles, récompenses de services rendus à la Francophonie. Le CLF remit le Prix 3 juillet 1606 à l'ACFAS. Le CLF remit les insignes de l'Ordre des Francophones d'Amérique à Henri Bergeron, animateur fidèle des Biennales, à Michel Plourde, membre du HCF Haut Conseil de la Francophonie, à Daniel Pajaud, Président de l'ANSULF et à Nicole Boudreau. Nicole Boudreau se distingua, étant Présidente de la SSJBM, en organisant les manifestations pacifiques que l'on connaît, fin 1988 et début 1989, etc. Ces

»»»

»»»

manifestations ont eu un rôle déterminant pour persuader le Gouvernement du Québec de faire respecter le français dans l'affichage public. <3> Le Québec a ainsi précédé les pays de l'Est dans la nouvelle vague des manifestations pacifiques et efficaces. <15>

Références.

1. CLF 1986,
Rapport et avis à la Ministre responsable de la Charte de la langue française. La place du français dans l'information scientifique et technique
En réponse à une demande d'avis sur la promotion de l'usage généralisé du français dans les communications et les publications des chercheurs et scientifiques d'institutions francophones du Québec.
Adopté à l'unanimité le 20 juin 1986.
2. Science et Francophonie 1986,
Le Conseil de la langue française (Québec). Adhésion. Avenir. Avis,
No 15, septembre, 29-30.
3. Roland Chaussé 1989,
"Québec, je t'aime en français",
Science et Francophonie No 23, novembre 1988, 16.
4. Gilles Sénéchal 1988,
Le français dans l'IST,
Science et Francophonie No 23, novembre, 4-5.
5. Science et Francophonie 1989,
... l'Avis du Conseil de la langue française,
Le CLF recommande d'inscrire prioritairement la question du français scientifique à Dakar. L'Avis ne tient cependant pas compte des recommandations de la LISULF.
No 25, janvier, 9-10.
6. PC 1989,
350 participants de pays francophones à la 13e Biennale de la langue française,
Le Devoir, 21 août, 1.
7. Jean-Pierre Proulx 1989,
Claude Béland fustige les francophones qui décident en anglais,
Le Devoir, 22 août.
8. Jean-Pierre Proulx 1989,
Selon le Président de la FIPF, la question du français dans le monde passe par le plurilinguisme,
Le Devoir, 23 août.
9. Jean-Pierre Proulx 1989,
La Biennale propose un débat international. Le français ne doit pas céder sa place à l'anglais dans les sciences,
Le Devoir, 24 août, 1, (10).
10. Lise Lachance 1989,
L'ACFAS reçoit le Prix 3 juillet 1608,
Le Soleil, 24 août, B10.
11. Lise Lachance 1989,
Il y aurait conspiration en faveur de l'anglais dans les enceintes internationales,
Le Soleil, 24 août, B10.
12. Guy de Grandpré 1989,
Une vision conquérante,
Le Devoir, 25 août.
13. (Un quotidien de Liège) 1989,
(La 13e Biennale à Québec),
août-septembre.
14. Pierre Demers 1989,
En français à 100 \$,
Le Devoir, 1er septembre.
14. Roland Dubuc 1989,
La modernité à la 13e Biennale de la langue française,
C'est-à-dire, Radio - Canada, 18, No 5, 3 et 4.

Annexe I.

Des références incomplètes.

(2) Voir aussi (4, 5).

L'éthique francophone.....
Extraits de Science et Francophonie, septembre 1986. <2>.....

Cet Avis <1> est naturellement de la plus haute importance, et la LISULF a adressé sur le champ ses félicitations au CLF et à Mme la Ministre Bacon. Venant d'une instance autorisée, il ne pourra pas rester sans lendemain. "La LISULF attend avec intérêt de savoir quelles suites Mme la Ministre voudra donner à cet Avis". (Lettre LISULF à Mme la Ministre Bacon du 12 août 1986, restée sans réponse jusqu'ici).

Cet Avis serait plus complet et plus valable, si le CLF avait voulu prendre en considération la documentation contenue dans les numéros de Science et Francophonie parus (Nos 1 - 14). Cet Avis n'a tenu aucun compte du Manifeste de Montréal et du projet DDA, parus dans cette collection. Ses références sont des publications gouvernementales du Québec et de France et une publication de l'AUPFLF. On comprend difficilement les raisons du CLF québécois d'ignorer cette ligue internationale dont le siège social est pourtant situé au Québec.

□

Affichage libre. Science et Francophonie vous signale...

"PARUTIONS RÉCENTES"

Avis aux auteurs membres de la LISULF, si vous faites paraître un livre (en français), veuillez en informer la Rédaction de Science et Francophonie, qui en fera mention.

(Voyez page 10 dans ce numéro).

**Il y a congrès et
congrès.
Congrès
sur les argiles
au pied de la
cathédrale.**

Documents de:
Alain Decaux,
Nicolas Fedoroff,
Claude Olivieri.

**Le Ministère d'Alain
Decaux encourage la
LISULF....**

Résumé. Voilà l'analyse d'un cas, exemple ponctuel entre 10, 100 ou 1000, d'un congrès entièrement en anglais sur le territoire de la France, subventionné par la France. Alain Decaux, Ministre de la Francophonie (France), mis par la LISULF au courant d'un projet de congrès international en anglais exclusivement, prévu à Strasbourg pour septembre 1989, a protesté. Il a écrit une lettre. La LISULF se réjouit d'avoir été entendue et le félicite, avec des réserves, de sa démarche. Pourquoi n'a-t-il pas mis en oeuvre les moyens dont il dispose? Il s'est adressé à l'organisatrice Mme Paquet au lieu de s'adresser à ses collègues ministres dont celle-ci dépend... Morale à tirer de cet épisode: le Ministre Decaux a grandement besoin d'une LISULF forte. Lettre du Ministre reçue le 31 janvier 1989.

**La lettre du Ministre Alain
Decaux.**

Ministère des affaires étrangères.
Le Ministre délégué chargé de la
Francophonie.

7, rue de Talleyrand, 75700 Paris,
Tél. 45 56 13 13
REF: 103/CO/XQ-CM
Paris, le 17 janvier 1989.

à Madame Hélène Paquet
Institut de Géologie
1 rue Blessig
67084 Strasbourg

Madame,

L'un de vos collègues m'a transmis les documents préparatoires de la 9ème conférence internationale sur les argiles organisée sous les auspices de l'AIPEA, à Strasbourg, du 28 août au 2 septembre 1989.

Vous me permettrez de vous exprimer mon étonnement de voir privilégier de manière exclusive l'usage de la langue anglaise.

Il me semblerait plus opportun, lorsqu'une manifestation de cette nature et de cette importance est organisée en France, que le texte des convocations soit imprimé dans deux langues: en français et en anglais si l'on considère que cette dernière est pratiquée par une majorité des participants attendus, et surtout que les débats soient organisés de telle manière que les Français et les francophones aient la possibilité de s'exprimer dans leur propre langue.

De nombreux scientifiques m'ont déjà alerté sur des pratiques semblables qui me paraissent totalement injustifiées. Je tenais à vous en faire part.

Savez-vous que les Britanniques s'étonnent eux-mêmes de telles pratiques? Ne croyez-vous pas que nous avons des devoirs envers la langue de notre pays? J'ajouterai que des Américains se sont gaussés devant moi de la façon dont de nombreux Français médecins croient parler anglais: la communication devient parfaitement incompréhensible et ils n'écoutent

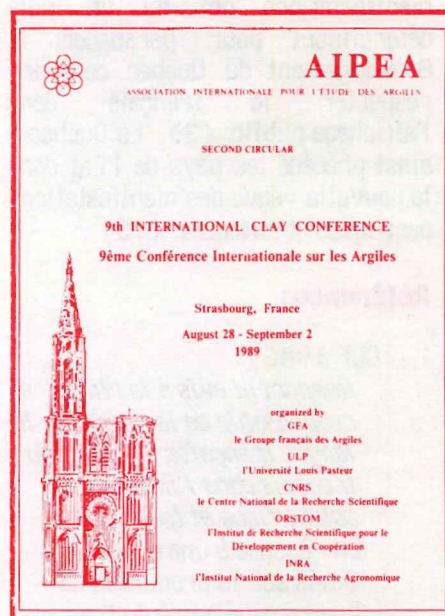


Fig. 1. On reconnaît sur cette couverture l'image de la célèbre cathédrale de Strasbourg.

plus dès le second paragraphe. De plus, même si ces Français se sont fait comprendre, dès lors qu'un débat s'instaure, la plupart sont bien incapables de le suivre et il se poursuit sans la participation de l'auteur de la communication.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes hommages respectueux.

(signé) Alain Decaux

La lettre de Nicolas Fedoroff.

Nicolas Fedoroff est chercheur à l'INRA, à l'Institut agronomique de Grignon. Il est attaché au principe de publier en anglais (mais en bon anglais, et en cela, son avis rappelle celui du Ministre Decaux). Néanmoins, il a tenu à livrer à la réflexion des membres de la LISULF le Programme du congrès sur les argiles, dont la couverture paraît ci-haut, avec des commentaires dont nous reproduisons une partie. Il estime, en effet, que ses collègues "dépassent certaines bornes."

»»»»

»»»

(Lettre du 13 octobre, reçue le 21 octobre 1988)

LISULF, a/s M. Rémillard.

Mon cher Collègue,

... J'avoue que je ne partage pas entièrement vos prises de position, mais je comprends qu'étant membre d'une association, vous devez prendre vis à vis de vos lecteurs des positions tranchées.

Je vous adresse ci-joint une circulaire pour un congrès qui doit se dérouler à Strasbourg et qui est uniquement rédigée en anglais. Il est écrit à la page 5 que l'anglais est la langue de travail du congrès. Je considère que mes collègues dépassent certaines bornes. Je livre cette circulaire à la réflexion des membres de la LISULF.

... ma position est la suivante: nous devons publier en anglais, mais celui-ci doit être grammaticalement correct et le contenu compréhensible. Dans le cas contraire, il faudra en rester au français....

La lettre de Claude Olivier i.

M. Claude Olivier est le Conseiller technique du Ministre Decaux. Notre Président - fondateur l'a rencontré à l'automne 1988. La LISULF peut se sentir encouragée de voir le Ministère manifester de l'intérêt à son égard, et de savoir que ses actions rejoignent les préoccupations du Ministre. Cependant, nous croirons davantage à la sincérité de ces bons sentiments quand ils seront concrétisés en subventions de fonctionnement.

(Lettre du 10 novembre 1988, reçue le 14 novembre 1988).

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous dire tout l'intérêt que j'ai porté à la visite que vous avez bien voulu me faire lors de votre mission à Paris.

Les actions que mène la LISULF rejoignent tout à fait les préoccupations du ministre français de la francophonie...

Que peuvent en effet penser de la solidarité francophone, que nous nous efforçons par ailleurs de construire, les scientifiques étrangers élevés dans notre langue lorsqu'ils reçoivent des annonces et des programmes exclusivement rédigés en anglais pour des réunions tenues sur notre propre territoire, sous l'égide d'organismes français?

Deux lettres de notre Président-fondateur.

La première, datée du 8 janvier 1989, signalait certains éléments du Programme, comme suit, à l'attention de M. Decaux.

Une conférence scientifique entièrement en anglais en France.

... De nombreux et distingués organismes officiels français patronnent cette conférence:

Association française pour l'étude du sol;
Bureau de recherches géologiques et minières;
CNRS;
Comité national français des argiles;
Groupe français des argiles;
INRA;
Institut des sciences de l'Univers;
ORSTOM;
Réseau européen pour l'étude des latérites;
Société française de céramique;
Société géologique de France;
Université Louis Pasteur de Strasbourg.

Ces diverses entités ont des statuts variés. Le CNRS, l'INRA, l'ORSTOM et l'Institut des sciences de l'univers sont placés sous la tutelle de divers Ministères. L'Université de Strasbourg fait partie du Ministère de l'Éducation nationale.

Voilà la deuxième lettre, datée du 31 janvier 1989.

Je me réjouis que M. le Ministre ait donné suite à mes remarques concernant le Colloque tout en anglais prévu à Strasbourg et je le félicite de son message déterminé auprès du Comité d'organisation. Nul doute que ce Comité voudra réparer la situation en temps utile.

Il reste à savoir comment cette situation a pu se présenter, alors que le Gouvernement français finance toutes ces instances officielles qui ont donné leur appui.

Conclusion.

À côté de tant d'autres "positions" basées sur l'indifférence et l'opportunisme, ou sur un mondialisme discutable, celles de la LISULF peuvent paraître "tranchées". Elles sont néanmoins fondées sur l'analyse des faits et sur une intention claire: promouvoir l'usage de la langue française. Répétons-le: le Ministère de M. Decaux a le plus grand besoin d'une LISULF forte, parlant au nom d'un groupe de francophones avertis et résolus à se faire entendre.

U

Affichage libre. Science et Francophonie vous signale...

AT OK ATDT. SI VOUS AVEZ UN CODE D'ACCES TELEMATIQUE EARN, NETNORTH, BITNET, VEUILLEZ LE FAIRE CONNAITRE A LISULF: C1004@UQAM. ET VIVE LES TELECOMMUNICATIONS FRANCOPHONES!

LISULF (France)®

LISULF. Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française.

* Au choix: LISULF a/s

François Hinard, 12, rue du Fossé, 78600 Maisons-Laffitte, tél. (1) 39 62 16 85

Jean-Paul Longavesne, 64, av. Jean-Moulin, 75014 Paris, tél. (1) 45 42 57 99

Jean Robert, 234, rue du Fbg-St-Antoine, 75012 Paris, tél. (1) 43 79 18 89

**Le 6 février 1990®,
17h00.**

Rendez-vous du 10ème anniversaire de la LISULF au Service culturel du Québec, 117, rue du Bac, Paris VIIe. 42 22 50 60 Métro Sèvres-Babylone (10 et 12).

Tous bienvenus. À partir de 17h00, inscription. Obtenez le bon pour le buffet. Le Trésorier reçoit vos versements*. À partir de 18h00, vidéos avec discussions avec, vers 20h00, vin et fromage.

Évocation des pionniers, hommage aux disparus. Allocutions des délégués. 22h00 Clôture.

Animateur et Président de séance:

François Hinard,

Institut d'Histoire, Université de Paris IV, assisté de

Pierre Demers, Président-fondateur.

Comité d'honneur:

Pierre-V. Auger, de l'Académie des sciences de Paris, fondateur du CNES.

Charlotte Boisjoli, femme de lettres et de théâtre, Secrétaire générale de FIDELF.

Robert Collée, Professeur émérite à l'Université de Liège.

Pierre Mercier, de l'Académie de Médecine de France, de l'Académie royale de Médecine de Belgique et de celle d'Athènes, Directeur honoraire de l'Institut Pasteur.

Michel Plourde, Vice-recteur (Univ. de Mtl), ancien Président du CLF (Québec), membre du HCF, Ordre national du mérite de France, Ordre des Francophones d'Amérique.

Jean-Claude Ruwet, Professeur à l'Université de Liège.

**"La science en français:
un atout,
... une fierté".**

PROGRAMME. Choix.. Vous rendriez service aux organisateurs en retournant cette carte (sous pli au besoin)* avec votre acceptation et en cochant vos préférences parmi les vidéos disponibles. Merci.

U comme Uranium (CEA).1
Les surrégénérateurs (CEA).2
Réacteurs à eau ordinaire (CEA).3
ARIANE IV (CNES).4
ARIANE 84 (Cons. de Fce).5

ARIANE: Curien et d'Allest (Actual.Fce).6
L'espace au quotidien (CNES).7
La rage 100 ans après Pasteur (Institut Mérieux).8
[Audio. Labeyrie et Auger (Fce.Culture)].9
Géographie et politique (Univ. Lausanne, Nicolas).10

Le Coq de Bruyère (ULg, Ruwet). 11
L'élevage du Tilapia (ULg, Ruwet). 12
[C. Marie-Victorin (Woué, Bruchet)]. 13
Vivre en Couleur (VIDEOPHONIC - R.Ontario).14
Manic V au long et au large (HQuébec).15

Au fil du temps à Beauharnois (HQuébec).16
Le complexe Manic - Outardes (HQuébec).17
Marie - Victorin (J. botanique, R.Can.).18
Estelle Lacoursière, botaniste (UQTR).19
Jardin botanique de Montréal (R.Canada).20

Audio de Marie-Victorin (CJN).21
Pour la science (ACFAS).22
Comprendre la science (ACFAS).23
Génie du Sahel (Thiès) (Ec. Polyt. Mtl).24
Physique au Québec (TELUQ).25

Venez accompagné. Membres de la LISULF, faites chaîne téléphonique. Amenez un ami qui pourrait être intéressé à adhérer. *Participation (comprend le buffet): par personne, 100 FF sur les lieux. Étudiants: moitié prix. Escompte 20 % pour les membres en règle. Vous pourrez régler votre cotisation pour 1990. RSYP*

@ Un rendez-vous semblable est prévu à Liège vers le 13 février. Se renseigner.